

JE ME DÉCLARE CANDIDAT

Nom :

Prénom :

Établissement scolaire :

Classe :

Adresse personnelle :

Téléphone domicile : Portable :

Adresse mail :

Date : / / 2023

Signature :

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e)

responsable légal de l'enfant l'autorise à être candidat à l'élection du Conseil Municipal des Jeunes 2023. En cas d'élection, je l'autorise à participer à toutes les actions du CMJ pendant les deux ans de son mandat.

J'autorise la Ville d'Éragny-sur-Oise à utiliser gratuitement les photographies et prises de vue qui représentent mon enfant dans le cadre de ses

fonctions, seules ou accompagnées d'un texte ou d'une illustration, sur tout support de communication, notamment multimédia et presse.

Le : / / 2023

Signature :

La campagne électorale débute dès la validation de la candidature et se poursuit jusqu'à la veille des élections.



Éragny*
SUR-OISE

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

ÉRAGNIENS

ÉDITO

Créé à la suite du Conseil municipal des enfants (CME), ce Conseil municipal des jeunes (CMJ) répond à cette volonté de donner la parole aux jeunes et de les inclure dans la vie de la Cité, afin qu'ils y prennent toute leur place.

C'est non seulement un lieu d'expression et de création - en leur permettant de mettre en place des actions et des projets pour améliorer leur quotidien et leur cadre de vie - mais aussi un moyen de relayer les attentes et les besoins des jeunes. Ils formeront les citoyens de demain et nous estimons qu'ils doivent être, à ce titre, les acteurs de la transformation de notre territoire.

Ce Conseil municipal des jeunes concrétise ainsi notre souhait de favoriser la participation et l'implication de tous dans la vie de la commune, à commencer par les plus jeunes qui proposent indéniablement un regard neuf et un dynamisme précieux pour construire ensemble l'avenir de notre ville.

Il s'inscrit également dans notre action publique plus globale en faveur des jeunes, qui ambitionne de leur offrir les outils pour s'épanouir et s'insérer dans notre société.

Vous trouverez ainsi dans cette brochure toutes les informations nécessaires pour comprendre le fonctionnement de cette instance et vous y engagez !



Thibault Humbert,
Maire d'Éragny-sur-Oise
Vice-président de la Communauté
d'Agglomération de Cergy-Pontoise
Conseiller régional d'Île-de-France

ENVIE D'AGIR POUR TA VILLE ?

ALORS DEVIENS CANDIDAT AUX ÉLECTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES ÉRAGNIENS

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES C'EST :

Une instance de dialogue créée pour recueillir les avis des jeunes Éragniens sur le fonctionnement de la Ville et leur permettre d'améliorer les actions menées ou d'en créer de nouvelles.

QUI PEUT ÊTRE CANDIDAT ?

Si tu es né entre 2009 et 2012 et que tu vis à Éragny, alors tu peux te présenter !

Pour cela, il faut être scolarisé au collège à la rentrée 2023, être deux (un garçon et une fille) et habiter Éragny-sur-Oise.

Ta déclaration de candidature et l'autorisation de tes parents doivent être déposées avec celles de ton binôme **avant le samedi 7 octobre 2023 à la Maison de la Challe.**

Les élections auront lieu à la Salle Victor Jara le **samedi 14 octobre 2023.**

Pour voter, il te faudra obligatoirement présenter un justificatif de domicile.

L'installation des élus du Conseil Municipal des Jeunes Éragniens est prévue **mardi 7 novembre 2023.**

COMMENT FAIRE ?

Il faut :

- Constituer un binôme fille-garçon
- Remplir la fiche de candidature
- Préparer un programme
- Mener ta campagne !

**Si besoin contacte Vincent,
le référent du CMJ,
au 01 34 48 35 63 ou 06 37 22 78 04
ou par mail à vgodefroy@eragny.fr**